

Société pour la gestion du personnel

S E P

Section neuchâteloise

Procès-verbal No 254

Séance du 12 mars 1996, Hôtel Beaufort, Neuchâtel, à 17 h 30

Présents : 31

Thème : FEMMES VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

L'honneur a appartenu à Monsieur Paul-André Steiner de présenter l'oratrice de la soirée, Mme Christiane Langenberger, présidente de l'association PACT.

Le travail des femmes

Dans les années passées, pas très lointaines, on considérait le travail de femmes comme un appoint, c'est-à-dire comme une sorte de réservoir de main-d'œuvre dont on pouvait ouvrir les vannes en cas de nécessité : guerre, etc. Aujourd'hui, que nous sommes en récession, il est logique de se demander si nous n'allons pas retomber dans les critères de jadis et, l'oratrice de déclarer avoir passé pratiquement une année de campagne et avoir parfois entendu dire que les femmes finalement pourraient très bien retourner chez elle à la maison, que la vie de famille, c'est... moins stressant...!

Certaines théories brandissent aussi les problèmes de la délinquance des jeunes (qui peut la nier) due à l'abandon maternel et que ça ne pourrait être que profitable à l'humanité si les enfants pouvaient jouir d'une présence plus soutenue de leur mère et que, de plus, étant donné la fièvre du chômage, il serait opportun de réfléchir à cette présence féminine sur le marché de l'emploi.

Bien sûr, Mme Langenberger s'inscrit à fond en faux contre ces affirmations dans la mesure ou, dit-elle, elle ne croit pas à un retour en arrière. C'est bien connu : il n'y a que dans les pays de l'Est qu'il y a de telles mouvances rétrogrades. Pourquoi cette certitude? Parce que les femmes non seulement ont pris goût au travail, mais aussi l'habitude d'avoir un emploi et qu'on les y retrouve, certes avec parfois des interruptions, tout au long de leur vie.

Pourquoi travaille-t-on?

Nécessité fait loi : Il faut dire aussi que dans les grandes cités, (ou pour parler moderne: centres urbains), il y a beaucoup de couples qui sont tout simplement obligés d'avoir recours à un deuxième salaire parce que les moyens et petits revenus ne suffisent pas à joindre les deux bouts, à payer les loyers, les assurances, les charges diverses. La notion de goût au travail perd

dans cette hypothèse de sa crédibilité naturellement. Tout observateur pourra s'en convaincre. Y aurait-il encore une tendance ancestrale à l'exploitation de l'homme par l'homme ?

La valse des divorces : Il y a aussi, vous savez aussi bien que moi dit la conférencière, un nombre croissant de divorce qui avoisine le 50% d'échec dans les grandes agglomérations (moyenne suisse : 30%). Il s'agit là d'un créneau commercial pour la justice. Conséquence une prolifération de bataillons de femmes monoparentales avec charge de famille qui elles aussi doivent s'épanouir dans un emploi.

L'épanouissement : Et puis, il y a les autres femmes celles qui ont une formation qualifiée ou élevée et qui à travers un travail trouve peut-être un peu d'indépendance financière, mais surtout la possibilité d'être elle-même, car pour être soi-même il faut de l'argent et pour avoir de l'argent il faut avoir un travail. Fatal syllogisme !

Et Mme Langenberger de reconnaître, que, de plus en plus, les femmes, qui ont eu des qualifications, qui ont eu pendant plusieurs années une volonté de se qualifier, désirent franchement rester actives et être considérées comme des travailleuses à part entière, le demeurer tout au long de leur vie et conclut la conférencière : nous devons faire avec cette situation.

Donc ça fait pas mal de femmes en tout qui, de manière continue ou avec des interruptions, sont, si vous voulez, attachées à leur travail salarié et désirent rester sur le marché de l'emploi.

PACT

PACT (Des paroles aux actes) est un mouvement qui s'est créé en Suisse alémanique en 1986, c'est-à-dire dans les années où les entreprises étaient pénalisées parce qu'elles manquaient de personnel qualifié. Et certaines femmes, certaines personnalités politiques, certains universitaires, certains milieux économiques, se sont dit, en Suisse alémanique : c'est le moment où jamais de réaliser certaines améliorations de la situation des femmes dans les entreprises et les administrations de manière à leur permettre entre autre de concilier ce que jusqu'à présent l'on considérait inconciliable : vie professionnelle et vie de famille.

Donc c'est un mouvement né dans la mouvance des revendications féministes, avoue la conférencière, et qui est porté par des politiciens de droite comme de gauche.

Trois mois après son lancement, 28 entreprises suisses avaient mis dans leur programme d'activité des mesures positives en faveur des femmes, créé des groupes de travail, fait un bilan de notre société et, à la suite, fixé des priorités pour des actions qu'elles se proposaient de mener.

PACT ne s'est pas ingéré dans ces entreprises. Il leur a formulé des directives, libre à elles d'agir en fonction des priorités qui avaient, elles aussi, leurs revendications. Toute la vie du reste n'est-elle pas qu'une suite de revendications et de priorités ?

Programme PACT : Le programme de PACT, déclare la conférencière, me semble quand même très intéressant puisque précisément on y parle de vie professionnelle et de vie familiale.

Côté formation : Bien sûr, il y avait le problème d'égalité des salaires, mais il y avait aussi la volonté de tenir compte des qualités féminines, de promouvoir les femmes, de leur donner accès à la formation. Et Mme Langenberger de rappeler à l'auditoire qu'en 1989 encore, le Crédit Suisse avait pénalisé certains chefs de service qui se montraient restrictifs à la présentation

de femmes à des cours de formation ! Ils avaient plutôt tendance à envoyer des collègues masculins plutôt que de s'intéresser à la promotion des femmes. Dans ce même Crédit Suisse, ajoute-t-elle, on avait fini par évoluer jusqu'à définir les postes de travail, les cahiers des charges en les analysant à travers les yeux d'une femme au lieu d'un homme qui sort, allez savoir, peut-être d'un cours d'état-major général. L'idée étant que peut-être ainsi les choses apparaîtraient sous un jour différent. Au fond, vu d'yeux d'hommes ou de femmes, le poste pourrait faire une mue.

Côté promotion : Volonté là aussi de ne pas se priver d'un personnel féminin au moment ou après une maternité. C'est clair que dans les milieux bancaires ou les assurances où la formation d'un homme cadre et d'une femme cadre coûte quand même beaucoup d'argent, il paraissait stupide économiquement de laisser tomber la main d'œuvre féminine, de la laisser s'évaporer, rentrer chez elle, au lieu de s'assurer la réinsertion au travail de ces unités de travail pour peu qu'on leur facilitât la vie pour qu'elles puissent mener de front l'épanouissement familial et l'épanouissement professionnel. Plusieurs banques et assurances ont ainsi institué des congés de maternité plus longs, mais bien sûr non-payés. IBM, par ex., offrait cinq années en cas de maternité, avec la possibilité de prendre un ordinateur chez soi de manière à rester en contact avec l'entreprise (une sorte de cordon ombilical) et alors au moment où une femme désirait se réinsérer, après un cours de rattrapage, on lui garantissait le réengagement si elle s'engageait à travailler à 100 %. Donc ni les possibilités ni la volonté ne manquent de créer des infrastructures permettant là aussi aux femmes de mener une double vie (entendez, familiale et professionnelle). Et la conférencière d'énumérer : temps partiel, flexibilité du temps de travail, crèches, jardins d'enfants (que des gens malveillants appellent : ghettos à gosses). Faut dire que c'était en 1986, à une époque où l'économie avait encore les joues roses. Depuis lors certaines entreprises ont dû fermer leurs crèches quand ce ne sont pas leurs portes.

Et, l'oratrice de citer un exemple de garderie (qui dit garderie dit gardien) d'une fabrique de biscuits qui était un peu une entreprise de famille qui de ce fait-là avait une attitude un peu paternaliste et qui a adopté une attitude maternaliste. La direction a fait un effort considérable pour promouvoir les femmes pour faire en sorte qu'à des niveaux de responsabilité elles aient accès aux postes de cadre. Elle a permis aux familles de rejoindre ces femmes à midi. C'est après l'ère de la famille nucléaire, celle de la famille mobile. Elle a offert des cours de cuisine aux hommes, non pour en faire des Trois-Gros, des Bocuse des Loiseau... Elle a permis aux femmes de ramener des repas chauds le soir. Enfin toute une restructuration : l'éclosion d'un monde nouveau pour faciliter le travail. En somme, la famille « Findus ».

Ne pas perdre le cap

Plusieurs des entreprises membres de PACT (il y en a quatre-vingts parmi les plus grandes de Suisse: ABB, Sulzer, Ciba-Geigy, Swissair, Nestlé) ont commencé à assouplir un peu les formes hiérarchiques et à créer des groupes de travail, des cellules de production pour accélérer celle-ci (il n'y a plus qu'à espérer que le consommateur suive) et ainsi bénéficier d'un apport pluridisciplinaire de la cellule formée. Et c'est alors qu'elles se sont rendu compte que le travail des femmes devenait très important parce que les femmes travaillaient bien en groupe (aucune tension) de telle sorte que dans le nouveau management les qualités féminines tout d'un coup trouvaient une forme de reconnaissance qu'elles n'avaient point eue jusque-là. La vie n'est-elle pas une constante découverte ?

Le travail de PACT se poursuit bien entendu. Mme Langenberger a lancé le mouvement en 1988 pour la Suisse romande. La ville de Neuchâtel par son administration est membre de

PACT depuis 1995. La conférencière confesse aussi avoir dû mettre un tout petit peu un bé-mol parce que très occupée et pratiquement seule. Et puis, les entreprises, si elles n'offrent pas de résistance, ont actuellement d'autres chats à fouetter. Ainsi IBM qui avait organisé des cours de management très qualifiés uniquement pour les femmes, en est revenu. SWISSAIR, au niveau genevois, qui était membre de PACT, a dû abandonner sa cellule PACT.

Mais, dans l'ensemble, même en Suisse alémanique, dans les industries textiles très touchées par les problèmes d'emploi et de concurrence avec l'étranger, on dit avoir pris le réflexe *femmes* et que même si dans l'état actuel des choses on ne pouvait pas apporter beaucoup d'améliorations, le fait d'admettre la présence des femmes et de concevoir qu'elles sont là à égalité, était entré dans les mœurs et que ça ne disparaîtrait pas, même si la situation était un peu plus difficile.

L'Etat, ce grand visionnaire

Au niveau de l'Etat, il y a aussi une réflexion à mener. Vous savez que pour ma part je suis une femme du centre et parfois de droite, déclare Mme Langenberger, et je pense que l'Etat ne doit pas se mêler de tout, mais néanmoins au moment où une partie aussi importante de la population féminine doit travailler, veut travailler, il est quand même de son devoir de se préoccuper de la politique des femmes et de celle de la famille. En Suisse, de l'année de la famille que reste-t-il ? Peu de choses ont percé toujours bien sûr pour des raisons d'économie. Mais ce serait un tort de négliger ce problème parce qu'il est bien évident qu'alors la situation pourrait dégénérer en difficultés sociales qui retomberaient sur toute la société. Les enfants qui sont mal pris en charge finiront aussi par nous coûter davantage. Il faudrait mener une politique familiale qui tienne compte d'une éthique ou d'une philosophie à moyen terme et non seulement à court terme, car finalement se sont des choses qui coûtent cher par la suite ?

Il est bien évident que lorsqu'on fait de la politique familiale, on est contraint de penser aussi à ces femmes qui seront obligées d'avoir les reins assez solides pour assumer la charge d'enfants, dit encore Mme Langenberger pour se bien faire comprendre.

Le chômage mène à tout, il suffit d'en sortir

Au niveau de l'aide familiale, au niveau de solidarité et de débrouillardise beaucoup de choses commencent à se faire. A la fin de l'année passée, le canton du Bas-Valais a engagé les chômeurs pour s'occuper des crèches et garderies. Ces personnes ont reçu une formation de puériculture tout en suivant parallèlement un programme de formation qui leur permet d'avoir droit aux prestations de chômage. Mme Langenberger a cité avoir participé à la création d'une crèche garderie cantonale vaudoise où chômeurs et chômeuses ont œuvré. Cette action a été couronnée de succès parce que, premièrement, c'est partiellement pris en charge par l'OFIAMT et, deuxièmement, parce que les personnes par la suite ont retrouvé un travail.

Demain sera fait de ce que nous faisons aujourd'hui. Le grand problème du prochain millénaire sera de parquer les gosses et les vieux.

Les applaudissements mixtes ont crépité pour remercier Mme Langenberger de ses propos en faveur d'un monde où il sera fait à chacun, non seulement selon son mérite, mais aussi selon son désir.

19 h 30.

Jacques Maurice Chenaux

Neuchâtel, le 29 mars 1996.